

## Sommaire

Billet du Conseil de Fondation	2-3
Message de la Direction générale	4-!
Points forts en 2014	6-7
Service de psychiatrie et de psychothérapie d'enfants et d'adolescents	8-9
Réseau de psychiatrie adulte	10-1
Service de psychiatrie et de psychothérapie de la personne âgée	12-13
Reportage au sein d'une unité hospitalière	14-1!
Formation et recherche	16-17
Qualité	18-19
Ressources Humaines	20-2
Comptes 2014	22-23
Organes de direction	24
Carte du secteur	2!
Adresses utiles	26-28
Charte	

#### Impressum

Textes : Direction et Communication Fondation de Nant Photos : Amélie Benoist (pp. 6, 14,15) www.ameliebenoist.com

Graphisme: François Huguenin Communication, www.francoishuguenin.com

Impression : Imprimerie des Montagnes SA, La Chaux-de-Fonds

Par souci de lisibilité, les termes désignant des personnes ou des fonctions s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

## Billet du Conseil de Fondation

Jacques Chapuis Membre du Conseil A l'occasion du rapport 2013, le Président du Conseil, M. Jean de Gautard, insistait sur la nécessaire évolution de la Fondation afin de lui permettre de répondre au plus près aux besoins de la population de l'Est vaudois. Un objectif d'une telle envergure n'est évidemment jamais indépendant du contexte dans lequel il croît, ni des agendas locaux, régionaux et nationaux.

S'adapter et innover, tout en développant une véritable vision des soins psychiatriques en 2030 relève du chantier permanent et nécessite une formidable plasticité institutionnelle et humaine ; celle-ci exige de surmonter les freins au changement pour penser résolument « intérêt public » et développer le travail en réseau, l'interdisciplinarité et les collaborations hors sol pour ne pas dire en marge des « silos » naturels.

L'enjeu pour la Fondation est de s'appuyer sur un formidable héritage, tant au plan de l'histoire que des bases humanistes et psycho-dynamiques du « prendre soin », tout en adoptant de nouveaux styles de gestion, collaboratifs et ouverts ; chaque collaboratrice et chaque collaborateur est imputable des résultats qu'il obtient et doit prendre la mesure de l'impact de son action dans le système auquel il contribue. Facile à dire mais, évidemment, le diable ne manque pas de se cacher dans le détail! Car un management qui s'appuie sur l'implication singulière et collective d'acteurs assumant la responsabilité des résultats, cliniques, humains et financiers qu'ils génèrent peut aussi contrecarrer certaines conceptions qui, c'est compréhensible, ne cherchent pas à priori à relier tous les tenants et aboutissants qui entourent leur pratique. C'est bien là que toute organisation mesure la force de la résistance, active ou passive, et peut s'y brûler les doigts.

Mais le XXI<sup>e</sup> siècle est d'ores et déjà entamé et seules les institutions apprenantes et collectivement porteuses de sens connaîtront le succès. La Fondation de Nant est faite de ce bois et le Conseil de Fondation s'engage résolument à l'accompagner dans ce processus, par tous les temps, y compris au travers des crises que toute croissance génère.

Or, des crises, 2014 et début 2015, Nant en a connu davantage que nous l'aurions souhaité. Impossible de ne pas être sensible à la fin tragique d'un patient qui nous est confié et à la souffrance de sa famille. Impossible non plus de ne pas tenir compte des effets déstabilisateurs qui accompagnent la phase de départ à la retraite du Directeur général, M. Daniel Mayer, et celle de la nomination de son successeur. Toutefois, toute crise est une opportunité et je suis pleinement persuadé qu'avec la nomination de M. Christian Moeckli au poste de Directeur général, la Fondation a acquis le meilleur atout possible pour poursuivre et réussir cette mue organisationnelle et fonctionnelle qu'elle a d'ores et déjà entamée. A cet égard, trois Journées au vert ont été organisées en 2014 dans le but de se pencher sur la « nouvelle gouvernance » et à chaque fois, quarante personnes y ont participé, ce qui nous réjouit.

S'attacher à définir une nouvelle gouvernance ne se résume pas à redessiner l'organisation et à redistribuer les clés du management opérationnel. Le processus concerne également le Conseil de Fondation ; celui-ci devra se réformer et mobiliser ses membres dans le sens d'une plus grande implication professionnelle au service de l'institution. Point de cogestion dans une telle approche, mais plutôt une plus forte responsabilisation de tous les membres du Conseil; c'est là le pendant du virage qui s'entame à tous les étages. 2014 a vu l'arrivée de nouveaux membres au sein du Conseil. Bienvenue à Mmes Aline Schuwey et Stéphanie Delarze ainsi qu'à MM. Philippe Grobéty et Bernard Kraehenbühl que nous remercions de nous rejoindre à un moment crucial qui, c'est certain, marquera l'histoire de la Fondation.

Pour conclure ce billet, je souhaite remercier les membres de la Direction et l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui œuvrent au quotidien à l'excellence des soins psychiatriques, hospitaliers et extrahospitaliers, dans l'Est vaudois. Votre tâche n'est pas de tout repos et vos responsabilités, à tous les échelons, sont particulièrement lourdes. Le Conseil de Fondation le mesure pleinement et vous est reconnaissant d'être à la barre avec le patient continuellement au centre de votre radar. Vous êtes la richesse de notre Fondation.

2 |

# Message de la Direction générale

Daniel Mayer

Directeur généra

LA FONDATION DE NANT A CONTINUÉ DURANT L'ANNÉE 2014 LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET « CARTOGRAPHIE SANITAIRE » AVEC UNE ADAPTATION PROGRESSIVE DE SA GOUVERNANCE.

Abba Moussa

Directeur médical ad intérim

Raymond Panchaud

Directeur des soins

Thierry Ruchet

Directeur administratif & financier

L'objectif est toujours de garantir la sécurité, la qualité et l'économicité des soins dans un environnement en pleine mutation notamment en termes d'évolution de la population (vieillissement, incidence et prévalence des pathologies), de l'ouverture prochaine de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais, des développements du Réseau Santé Haut-Léman et des progrès scientifiques.

Face à ces mutations, le projet cartographie a fait émerger l'importance de redéfinir les programmes de soins afin de garantir l'accessibilité et la pertinence des trajectoires. Ceci a eu pour conséquences de faire évoluer l'organisation des services de soins par âge vers une organisation transversale dont la gestion est assurée par une instance collective nommée « Pôle des Prestations ». L'organisation de ce pôle sera progressivement adaptée aux programmes de soins définis par le « Pôle des Pratiques et des Connaissances ». Ce processus de changement va conduire à une organisation fondée sur des programmes de soins formalisés avec des indicateurs d'évaluation cliniques et économiques.

Pour mener à bien ce projet d'évolution organisationnelle, la Direction a tenu à le faire de manière participative. Ainsi, elle a organisé trois Journées au vert pour réfléchir à la mise en place d'une nouvelle gouvernance en lien avec les perspectives et les projets de chaque service dans une perspective transversale. Ces journées ont permis à plus de quarante collaborateurs des différentes professions, unités de soins et positions hiérarchiques de travailler ensemble sur la nécessité du changement, les éléments à faire évoluer pour aboutir à cette proposition novatrice répondant mieux aux exigences institutionnelles actuelles. Des invités d'autres établissements partenaires ont également été conviés afin d'enrichir la réflexion qui s'est avérée très productive.

Le processus de nomination du futur Directeur général a démarré en début d'année dans le but de pouvoir nommer un successeur en 2015. La commission de nomination, composée de membres internes et externes à la Fondation de Nant, notamment des représentants du Service de la santé publique et des institutions partenaires, a désigné M. Christian Moeckli pour prendre la succession de M. Daniel Mayer.

En fin d'année, Mme Isabelle Gothuey, Directrice médicale, a informé le Conseil de Fondation de sa décision de réorienter sa carrière professionnelle et de quitter l'institution au terme de son contrat. La Direction générale lui souhaite plein succès pour ses projets futurs. La Direction générale remercie les collaboratrices et les collaborateurs pour leur implication quotidienne dans la prise en soins de plus de cinq mille patients par année impliquant l'accompagnement des familles, des proches et de nombreuses collaborations avec les différents partenaires de la région.

4

# Les points forts en 2014 La Fondation de Nant a mis sur pied et collaboré à l'organisation de nombreux évé-

La Fondation de Nant a mis sur pied et collaboré à l'organisation de nombreux événements l'an dernier. Nous avons souhaité mettre le focus sur quelques manifestations représentatives des missions de l'institution et touchant à la prévention, la formation, l'amélioration des pratiques, l'innovation.

#### ENFANCE ET MAL-ÊTRE AUJOURD'HUI : DU BÉBÉ À L'ADOLESCENT

Le 23 janvier, une centaine de professionnels du réseau de soins régional ont répondu à l'invitation du Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents (SPPEA) pour réfléchir autour du thème «Enfance et mal-être aujourd'hui : du bébé à l'adolescent ». Les échanges ont été très riches, en particulier lors des ateliers animés conjointement par des collaborateurs du SPPEA et des partenaires externes. Cette journée s'inscrivait dans la volonté du service de renforcer et de développer ses liens avec tous les acteurs autour de la prise en charge des enfants et adolescents et de leurs familles.

#### MA VIE, C'EST PAS SEULEMENT LA SCHIZOPHRÉNIE!

La Fondation de Nant s'associe aux Journées de la schizophrénie dont la 11ème édition s'est déroulée du 17 au 23 mars. « Ma vie, c'est pas seulement la schizophrénie! » s'est affiché dans les rues du canton de Vaud et sur les tables des restaurants, Gastrovaud, association vaudoise de cafetiers, restaurateurs et hôteliers s'étant associé à la campagne. En novembre, les Journées de la Schizophrénie étaient également présentes au premier Salon Planète Santé, sur le site de l'EPFL, à Lausanne où de nombreux visiteurs sont venus s'informer sur cette maladie qui touche 1 personne sur 100.

#### **STRESS ET ALCOOL: UN CERCLE VICIEUX?**

Comment gérer son stress sans forcément recourir à l'alcool ? Tel était le message de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool, une manifestation à laquelle s'associent les Unités de traitement des dépendances de la Fondation de Nant (UAS et AZIMUT) et leurs partenaires du Réseau Alcool de l'Est vaudois. Dans ce cadre, des collaborateurs de la Fondation ont participé à une émission spéciale sur Radio-Chablais le 8 mai.

#### LE PACK EN INSTITUTION PSYCHIATRIQUE

La Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), la Fondation de Nant et le Département de psychiatrie et psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) ont mis sur pied deux journées d'étude sur la pratique des packs (enveloppement humide) pour les adultes dans le traitement institutionnel. Ces journées qui ont eu lieu les 8 et 9 octobre, à Lausanne et Corsier-sur-Vevey, ont permis d'aborder des aspects théoriques ainsi que le traitement clinique et l'inscription des packs dans la prise en soins hospitalière des troubles psychiques.



#### soma psy II colloque international

« Unir ce qui a été séparé : le corps, l'esprit et la société » : 200 experts internationaux ont participé au lle Colloque International Somapsy à Vic (Espagne) consacré aux difficultés et aux défis de l'intégration de la santé somatique et mentale. La réunion a permis de mettre en commun des expériences de gestion intégrée et de débattre sur la manière de faire face à l'avenir. La 3ème édition aura lieu le 9 octobre 2015 au centre CosmoCaixa, à Barcelone et portera sur « L'intégration entre le système de santé et le système des services sociaux, une approche globale de la santé mentale ».

#### JOURNÉE COROMA Collège Romand de Médecine de l'Addiction

Organisée par la Fondation de Nant, la journée 2014 du Collège Romand de Médecine de l'Addiction (COROMA) a été consacrée à la « Pharmacothérapie de l'addiction : Update », le 27 novembre, à Montreux. Les personnes souffrant d'addictions sont toujours à la recherche du produit qui leur permettra de guérir leur dépendance pharmacologique aux substances. Et l'apparition de nouvelles molécules soulèvent, chez les personnes dépendantes et chez leurs médecins, de nouveaux espoirs de traitement. La journée COROMA a permis aux professionnels de faire le point sur la pharmacothérapie de l'addiction.

# Service de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

Dr Alejandro Rojas-Urrego Médecin che En 2013 nous nous sommes consacrés à réfléchir sur une façon de penser différemment notre système de prise en charge et nos dispositifs de soins actuels, afin de mieux répondre aux besoins de la population de l'Est vaudois dans les années à venir. Avec une participation très active du Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents (SPPEA), nous avons poursuivi tout au long de l'année 2014 notre travail dans cette direction, dans le cadre de la « Cartographie sanitaire de la Fondation de Nant. Vision 2020 ». Trois Journées au vert ont été organisées autour de trois grands thèmes :

- Quelles sont les raisons pour changer la gouvernance (pourquoi) ?
- Qu'est-ce que nous allons faire (quoi)?
- Comment allons-nous faire (comment) ?

Ainsi, l'année 2014 a vu se développer une réflexion importante pour adapter la gouvernance institutionnelle aux exigences et implications de la nouvelle cartographie, en particulier pour structurer les fonctions stratégiques et opérationnelles. Parallèlement aux très nombreuses séances de travail au sein de l'institution dans son ensemble, des séances d'information et de réflexion ont été organisées à plusieurs reprises dans le cadre du service, avec la détermination de faire participer le plus grand nombre de collaborateurs dans la construction de l'institution de demain.

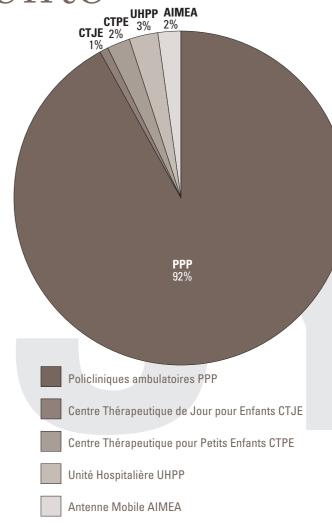
Parmi les autres points forts qui ont marqué l'année 2014, je tiens à souligner tout d'abord la visite par la FMH de notre service, la réalisation au sein de notre institution de la troisième Journée CEPUSPP pour l'ensemble de la Suisse Romande et la mise en place du Dossier Patient Informatisé dans les policliniques.

Le 5 novembre 2014, le SPPEA a été l'objet d'une visite de la FMH dans le cadre de la réévaluation obligatoire pour tout Établissement de Formation Postgraduée (EFP) à l'occasion du changement du médecin chef. La commission, composée par la Dresse Carole Muller Nix, le Dr Matthias Sluga et la Dresse Mercedes Mosig, s'est rendue dans notre service, a visité les locaux et a rencontré les cadres et les médecins en formation. Dans leurs conclusions, ils ont souligné les caractéristiques particulièrement positives de l'EFP, en particulier la large palette des activités cliniques et de supervision, l'encadrement soutenu des médecins assistants et la cohérence de l'orientation théorique. Ils ont fait également des recommandations, en particulier le développement de la fonction de tuteur et le passage progressif à l'utilisation du logbook et de l'évaluation par mini-CEX. Suite à cette visite, la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) a confirmé la classification en tant qu'Établissement de formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, catégorie B (3 ans) du service et l'inscription immédiate dans le registre de l'ISFM du nouveau médecin

chef, le Dr Alejandro Rojas-Urrego, en tant que responsable de l'EFP.

Le 20 novembre s'est tenue sur le site de Nant, la troisième Journée CEPUSPP, avec la participation des établissements de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents de l'ensemble de la Suisse romande. La participation a été aussi importante que représentative des différentes institutions et les échanges scientifiques particulièrement riches, autant avec le conférencier invité, le Prof. Daniel Marcelli, que lors des ateliers organisés autour d'une situation clinique commune.

Après des mois de travail entre 2013 et 2014, nous avons pu mettre en marche le dossier Soarian dans les policliniques (il avait déjà été mis en place à l'Unité Hospitalière de Pédopsychiatrie en Pédiatrie (UHPP) et le sera en 2015 au Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants (CTJE) et au Centre Thérapeutique pour Petits Enfants (CTPE), à St-Légier. Les ajustements nécessaires seront réalisés tout au long de 2015. Nous avons organisé parallèlement à la mise en place du Dossier Patient Informatisé, un séminaire clinique sur la sémiologie, les investigations et le Dossier du Patient dans le but de donner aux collaborateurs des outils nécessaires pour rédiger des dossiers plus précis, concis et pertinents, mais aussi plus agiles et riches cliniquement. Cette activité, mise en place début 2014, se poursuivra en 2015 et en 2016.



1'252 patients traités	2014
Policliniques ambulatoires PPP	1′327
Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants CTJE	21
Centre Thérapeutique pour Petits Enfants CTPE	25
Unité Hospitalière UHPP	43
Antenne Mobile AIMEA	24

	2012	2013	2014
Consultations ambulatoires	12′570	14′148	15′436
Journées d'hospitalisations	1′255	1′249	1′166
Journées scolaires	3'694	3′788	3′761
Journées d'hôpital de jour	689	984	1′234

# Réseau de psychiatrie adulte

Dr Urs Corrodi Médecin chef ad interim

Dr Stéphane Favre Médecin chef ad interim Durant l'année 2014, le Réseau de psychiatrie adulte a mené un réflexion afin d'améliorer la trajectoire des patients au sein de la Fondation de Nant et avec les partenaires régionaux dans l'objectif d'une meilleure adhésion des patients aux traitements. La réponse en soins semble mieux adaptée avec deux pôles de soins distincts, un pôle « crise» et un pôle « communautaire ». Cette nouvelle organisation devrait limiter le risque de rupture ou de chronicisation et permettre d'optimiser l'équation des ressources, en cherchant à atteindre un équilibre financier. L'émergence de ces deux pôles principaux avec leurs spécificités cliniques et géographiques a amené à requestionner la gouvernance du Réseau. La synthèse de la réflexion porte principalement sur la fonction d'encadrement des responsables dans leur service ou unité, de leur implication au sein de l'institution et de leur rayonnement dans le secteur, voire au-delà.

En 2014, l'Hôpital psychiatrique adulte a constaté une progression quasi linéaire du flux des patients. Le taux d'admission, en hausse de 8%, a nécessité des aménagements organisationnels. Un travail conséquent a été réalisé au niveau des unités hospitalières pour faire face à cet afflux, moyennant une responsabilisation accrue des cadres intermédiaires.

Le volume global de l'activité crise est resté stable par rapport à 2013 avec une augmentation du nombre d'interventions de 16% et une diminution de la durée moyenne des traitements. La diminution massive du nombre total de patients traités par le Centre d'Intervention Thérapeutique (CIT) (moins 42%) ne s'explique pas par une diminution de l'activité de crise, mais par le fait que l'activité de consultation-liaison a été effectuée majoritairement par la Centrale d'Accueil et d'Orientation Psychiatrique. Le nombre de consultations et d'activité de liaison du CIT a ainsi passé de 511 en 2013 à 127 en 2014. Il s'agit de la deuxième année où l'activité de crise est clairement insuffisante par rapport aux moyens engagés. Dès lors, une réflexion a été initialisée pour garder la prestation de crise, en tenant compte du passage à la facturation Tarmed.

Pour la Policlinique Psychiatrique de l'Est Vaudois (PPEV), l'année 2014 a été marquée par un nombre record de consultations : hausse de 10% par rapport à 2013 et de 59% par rapport à 2005. Le nombre total de patients, ayant consulté au moins une fois dans l'année, a augmenté de 11% et les nouveaux cas de plus 27%.

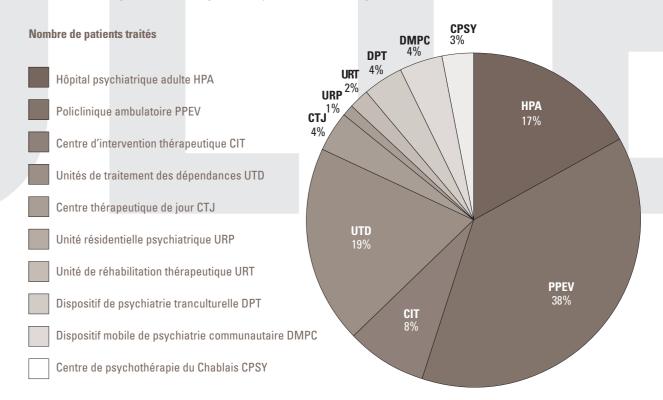
La Policlinique s'est aussi préparée à la fusion avec le CIT au 1er janvier 2015. Tout en gardant les mêmes prestations, cette mesure a été prise afin de pérenniser une consultation ambulatoire publique adaptée aux besoins de la population, en tenant compte des enjeux financiers (notamment perte du forfait crise pour le CIT). De plus, nous préparons les déménagements à venir, à Vevey pour les sites de Clarens et Montreux et à terme, à l'Espace Santé à Rennaz ce qui modifiera la consultation d'Aigle. Les deux unités spécialisées dans le traitement des dépendances (UAS et AZIMUT) ont renouvelé la certification qualité selon le référentiel QuaThéDa (Qualité Thérapie Drogue et Alcool) - module de base et module spécifique « substitution » et « travail social hors-murs » - développé par l'Office fédéral de la santé publique..

L'activité de l'Unité Ambulatoire Spécialisée (UAS) montre une légère augmentation des nouveaux cas. Le nombre des consultations a augmenté par rapport aux années précédentes, démonstration des cas complexes qui bénéficient d'un suivi spécialisé. A relever un accroissement des consultations d'urgence et de crise ainsi que des passages quotidiens à la dispensation des traitements. Le projet « personnes ressources en addictologie pour le développement de l'activité transverse » a été accepté. Cette activité va se développer en collaboration avec le Service de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée.

A Azimut, la cohorte des patients suivis ne cesse de croître : 187 patients en file active suite au déménagement de l'unité à Aigle en juin 2013 dans des locaux mieux adaptés aux besoins des patients (distribution de médicaments, approche corporelle, espaces d'accueil).

Le Dispositif de psychiatrie transculturelle (DPT) a vu son nombre de patients traités et son nombre de consultations d'ethnopsychiatrie clairement augmenter. Le déploiement et la reconnaissance du travail accompli par le DPT a été majeur. En novembre, une nouvelle unité de liaison, d'évaluation et orientation psychiatrique a été créée au Centre Evam (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants) de Bex. De plus, l'excellente collaboration développée avec les partenaires externes, lors de la construction du projet, a permis la création de nouveaux partenairats.

Enfin le programme Ressort (RESeau de Soutien et d'Orientation vers le Travail) a été implanté dans l'Est vaudois. L'équipe Ressort a pour mission d'évaluer les ressources, les difficultés et les compétences au travail des patients souffrant de troubles psychiatriques. Elle accompagne la recherche et le maintien d'une activité professionnelle/ formation avec le patient. Ressort collabore avec le réseau de soins, les partenaires sociaux (assurance invalidité, centres sociaux régionaux, offices régionaux de placement), l'entourage et le monde du travail.



2'672 Patients traités	2014
Hôpital psychiatrique adulte HPA	584
Policlinique ambulatoire PPEV	1′348
Centre d'intervention thérapeutique CIT	276
Unités de traitement des dépendances UTD	663
Centre thérapeutique de jour CTJ	130
Unité résidentielle psychiatrique URP	29
Unité de réhabilitation thérapeutique URT	83
Dispositif de psychiatrie transculturelle DPT	161
Dispositif mobile de psychiatrie communautaire DMPC	140
Centre de psychothérapie du Chablais CPSY	97

Nombre de journées cumulées	2014
Journées A	14′146
Journées B	3′826
Journées C	6′903
Forfaits d'hôpital de jour	8'929
Forfaits crise	2′851
Consultations ambulatoires	55′589

Hôpital psychiatrie adulte	2012	2013	2014
Taux d'occupation	99%	97%	95%
Durée moyenne de séjour (jours)	21	21	18
Taux de réadmission	28%	22%	22%

# Service de psychiatrie et de psychothérapie de la personne âgée

Dr Abba Moussa Médecin chet

Françoise Gonzalez Infirmière cheffe

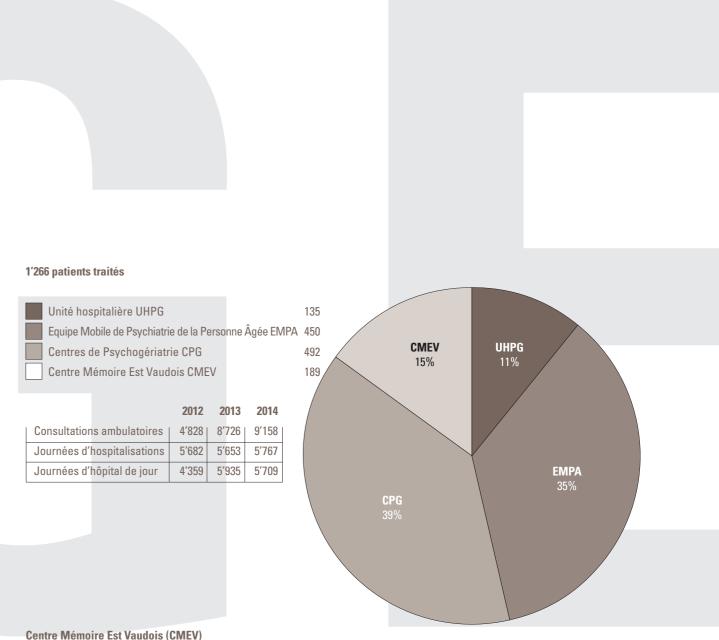
Durant l'année 2014, le Service de Psychiatrie et de Psychothérapie de la Personne Âgée (SPPA) en étroite collaboration avec les autres services de la Fondation de Nant, a poursuivi l'implémentation des réformes entreprises dans le cadre des actions initiées dans le cadre du travail de cartographie sanitaire.

Afin de répondre aux directives du rapport sur la politique cantonale « Vieillissement et santé » et afin de tenir compte de la diminution des ressources humaines et financières. le SPPA a mis en œuvre les premières mesures de réorganisation du travail au sein de son secteur ambulatoire. Celui-ci se trouvant fortement impacté par l'entrée en vigueur de la révision partielle de la LAMal qui implique le désengagement de l'Etat dans le financement des activités ambulatoires, il nous revenait la lourde tâche d'assurer l'application des mandats de santé publique en tenant compte des contraintes financières et en veillant à une meilleure efficience des soins. Il en résulte une profonde réorganisation du secteur ambulatoire. En parallèle, l'Unité Hospitalière de Psychiatrie de la Personne Âgée (UHPG) a fait l'objet de travaux architecturaux, ceci dans un souci d'amélioration continu de la qualité, tant au niveau de la sécurité que du confort des patients et de leurs proches.

Dès janvier 2014, le développement de l'Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée (EMPA) ainsi que celui des policliniques de Clarens et d'Aigle (Hôpitaux de Jour et consultations) ont apporté une nouvelle dynamique au sein du service. L'EMPA et la consultation ont ouvert de nouvelles possibilités de gestion des flux des patients en amont et en aval de l'UHPG. Ces deux unités ont également favorisé une meilleure visibilité du soin psychiatrique de la personne âgée dans la communauté et auprès des différents partenaires. Ceci a permis une meilleure offre en soins. Le flux des patients à l'intérieur du SPPA et particulièrement entre les différentes unités ambulatoires a fait l'objet d'une attention singulière. Il en résulte une augmentation de 7% en 2014 des consultations au CPG. Les mesures ainsi prises, à savoir la réorganisation du travail et une meilleure répartition des ressources humaines, ont contribué à améliorer l'efficience du secteur ambulatoire. On note en moyenne pondérée un taux de facturation de l'EMPA qui a progressé de 10% entre janvier et décembre 2014. Ainsi le SPPA s'applique à répondre au mieux à son mandat de santé publique, aux besoins de la collectivité et surtout aux besoins des patients et de leur réseau.

Le vieillissement de la population et ses conséquences psychologiques occupent une place grandissante dans le système de santé. Les efforts de maintien à domicile des personnes âgées, même à des âges très avancés, s'accompagnent d'une présence importante de problèmes physiques et psychiques nécessitant des soins et un accompagnement continu par une pluralité de professionnels. Il en est de même pour les personnes âgées dont l'état nécessite un placement dans un établissement médico-social. Dans ce contexte, il est raisonnable de penser que l'EMPA et la policlinique ont encore une grande marge de croissance. Face à cela, nous avons de nouveaux objectifs à atteindre à moyen et

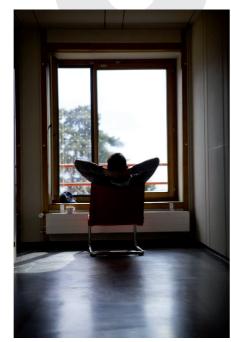
- Développer l'activité de l'Équipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée.
- Identifier et développer les activités de Prestations d'Intérêt général (PIG).
- Revoir l'organisation des Hôpitaux de Jour (HJ) afin d'obtenir un meilleur rendement de
- Augmenter la saisie des prestations facturables des HJ
- Organiser une journée avec les partenaires externes afin d'identifier les besoins, construire des projets communs et améliorer notre visibilité dans le réseau.
- · Organiser un groupe de travail en interne afin d'augmenter la visibilité des prestations et l'accessibilité à nos différentes unités dans la communauté et chez nos partenaires.

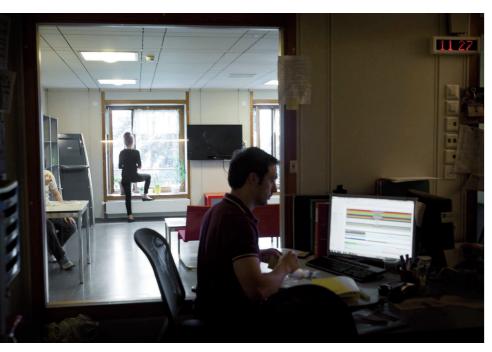


	2012	2013	2014	
Patients traités	103	180	189	
Consultations avec patient	802	1′106	1′125	

Amélie Benoist, une jeune photographe française, a réalisé un reportage photos, à l'Hôpital psychiatrique adulte en mars 2014. La jeune photographe s'est immergée dans l'unité de Morabia pour y capter avec beaucoup de sensibilité, l'ambiance, les relations entre patients et soignants, les soins prodigués, les activités de groupe.





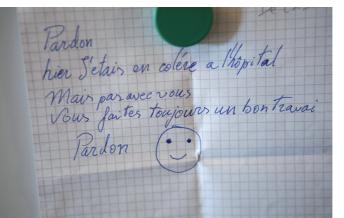
























### Formation et recherche

Raymond Panchaud

#### **RECHERCHE SUR LES PACKS**

Directeur des soins

Actuellement on attend des pratiques de soins qu'elles soient basées sur les preuves (evidence based practice). Pour répondre à cette exigence et pour pérenniser nos pratiques, il est donc primordial de pouvoir attester de résultats de recherche qui en démontrent l'efficacité. C'est dans cette optique que la Fondation de Nant a initié une démarche visant à mettre en place une étude sur les packs (enveloppements humides), une pratique très utilisée et investie à Nant, mais dont les preuves de l'efficacité restent pour l'heure empiriques.

Nous avons donc cherché un partenaire pouvant assurer la conduite d'une étude scientifique et nous nous sommes tournés pour notre plus grande satisfaction vers la toute nouvelle équipe de recherche de la Haute Ecole de santé Vaud (HESAV) menée par l'énergique Prof. Krzysztof Skuza, qui a pris ce projet en main avec grand enthousiasme. Le Département de psychiatrique et psychothérapie de l'Hôpital du Valais par l'intermédiaire de sa responsable des soins, Mme Aline Schuwey, a intégré ce projet ce qui a permis d'avoir un deuxième terrain de recherche à l'Hôpital de Malévoz.

Les buts visés par cette étude exploratoire sont de deux ordres :

- Une démarche quantitative et qualitative pour obtenir rétrospectivement des données descriptives des packs et des données relatives à l'évolution symptomatique des patients « packés ».
- Une démarche qualitative pour recueillir les récits des patients
   « packés » et celui des « packeurs », notamment sous l'angle des effets du pack sur l'alliance thérapeutique.

Des statistiques descriptives sur dix ans ont été obtenues sur les packs (nombre de packs par cure ; indications ; profil professionnel des « packeurs » et sur les patients qui en bénéficient (âge ; genre ; diagnostic ; positionnement de la cure dans la trajectoire thérapeutique ; prescriptions médicamenteuses).

Les 172 patients inclus dans l'étude se répartissent de manière presque égale entre femmes et hommes et leur âge moyen au moment de leur premier pack est d'environ 30 ans (étendu: 18-63). Les diagnostics sont majoritairement de deux ordres : troubles psychotiques (F20-29) et de l'humeur (F30-39), ces derniers notamment dans la phase où la symptomatologie est principalement faite d'agitation psychomotrice. Le volet corrélationnel de l'étude (au nombre de 77) a établi qu'il existe chez plus de la moitié des patients une tendance à la réduction de la dose, voire à l'arrêt de la médication neuroleptique et anxiolytique

5 jours après la cure en comparaison avec la situation 5 jours avant la cure. Par ailleurs, il existe un potentiel de corrélation significative entre la cure de pack et la diminution de l'usage effectif de benzodiazépine, prescrite tant d'office qu'en réserve. Cette première étape de l'étude ayant été rétrospective-descriptive, la corrélation entre pack et benzodiazépine sera étudiée dans un design expérimental (avec un groupe contrôle et une procédure de randomisation).

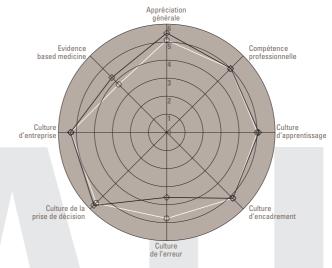
Deux focus group de soignants et des entretiens avec les patients (au nombre de 7) ont apporté des données qualitatives faisant état d'avis contrastés du côté des patients et d'un important investissement du côté des infirmiers, pour lesquels cette pratique est un composant de leur identité professionnelle et qui considèrent que le pack est un moyen privilégié d'améliorer la qualité de la relation thérapeutique.

Cette recherche exploratoire et ses premiers résultats sont très encourageants pour poursuivre l'investigation dans le cadre d'un protocole expérimental. L'équipe de recherche va poursuivre cette étude avec une recherche multicentrique, contrôlée et randomisée dès 2016. Cette dernière se penchera notamment sur le potentiel anxiolytique du pack et pourrait intégrer un usage des biomarqueurs de l'anxiété (cortisole, alpha amylase), de la psychométrie et de méthodes graphiques d'évaluation de l'intégration psychocorporelle.

Cette recherche qui a fait l'objet de nombreuses présentations a rencontré un vif intérêt lors de plusieurs congrès internationaux (ISPS à Tel-Aviv 2013, Journées Packs 2014, Congrès de la SSPP à Bâle 2014, ISPS à New York 2015).

#### Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents

Groupe de comparaison (GC) : psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents



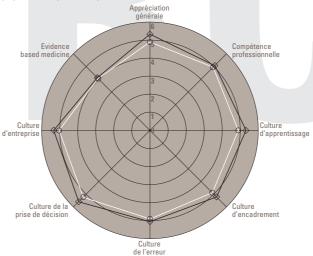
#### Taux de réponse :

	postes annoncés	question. renvoyés	question. évalués
◇ Votre EFP	6	5	5
O GC	212	160	153

La FMH évalue chaque année les établissements de formation en menant une enquête auprès des médecins-assistants qui travaillent dans les trois services de l'institution. La Fondation de Nant accorde une grande importance aux résultats qui contribuent à garantir et à améliorer la formation postgraduée. Les notes attribuées permettent de se comparer à la moyenne suisse des établissements de même nature.

#### Psychiatrie et Psychothérapie adulte

Groupe de comparaison (GC) : psychiatrie et psychothérapie, 11 et plus médecins en formation

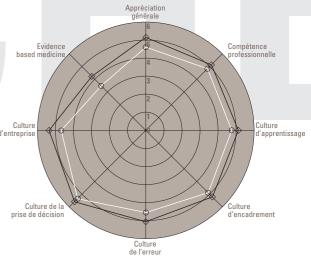


#### Taux de réponse :

	postes annoncés	question. renvoyés	question. évalués
♦ Votre EFP	23	21	21
O GC	826	480	448

#### Psychiatrie et Psychothérapie de la personne âgée

Groupe de comparaison (GC) : psychiatrie et psychothérapie, 4-10 médecins en formation



#### Taux de réponse :

	postes annoncés	question. renvoyés	question évalués
♦ Votre EFP	7	6	(
O GC	298	214	199

# La qualité

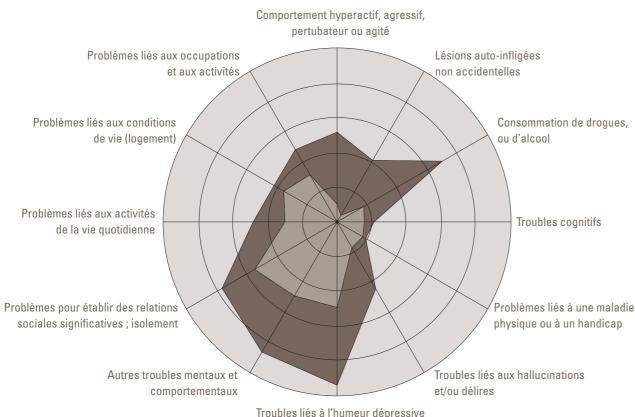
Marcos della Paolera, Responsable Qualité

#### L'ÉVALUATION DANS LE DOMAINE DE LA PSYCHIATRIE, LES INDICATEURS CLINIQUES...

L'évaluation des structures, des processus et de la qualité des soins est devenue une obligation en psychiatrie comme dans toutes les autres disciplines médicales. En ce qui concerne les structures et les processus, les démarches sont déjà présentes depuis un certain temps, mais pour ce qui est de l'évaluation de la «qualité des soins», bien que des recherches et des études se fassent depuis de longue date, son introduction dans les pratiques est plus ardue. Les obstacles et les résistances sont en partie liées à des carences de moyens -techniques et humains, mais surtout, à une absence de culture de l'évaluation. Au total, l'évaluation résume non seulement l'appréciation des résultats cliniques, mais elle est un mixte de l'évaluation de la structure, des processus et de ce qu'ont à nous dire les patients à travers les enquêtes de satisfaction, domaine dans lequel la Fondation de Nant fait un effort important depuis des années.

L'évaluation est basée sur la mesure, de façon relativement objective, des propriétés d'un objet, d'une personne ou d'un phénomène étudié à un instant précis à l'aide d'outils et de règles. Le résultat de cette mesure est un «indicateur», qui peut être quantitatif ou qualitatif, et se veut une sorte de «résumé d'informations» d'une réalité complexe offrant à des acteurs différents la possibilité de dialoguer entre eux. L'utilité d'un indicateur dépend d'abord de sa capacité à refléter la réalité, mais aussi de sa simplicité d'acquisition et, fondamentalement, de compréhension. Si je parle d'une personne de 32

#### Evaluation HoNOS à l'entrée et à la sortie / Hôpital psychiatrique adulte 2014



mountes hes a mainear depressive

Evaluation à l'entrée (calculé sur 97% des admissions)

Evaluation à la sortie (calculé sur 64% des sorties)

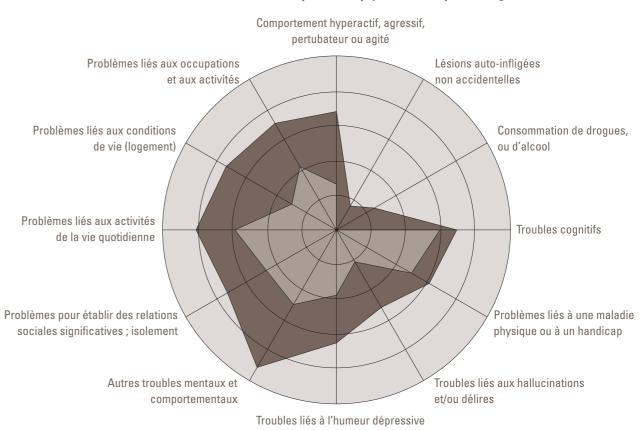
ans, mesurant 1.75 mètre et pesant 73 kg, nous sommes tous capables de nous faire une représentation assez précise de cette personne. Par contre si j'affirme que les «problèmes cognitifs» d'un patient se situent au niveau 3 de l'échelle d'évaluation des symptômes HoNOS (Health of the nation Outcomes Scales) ou qu'un certain type de thérapie a permis de diminuer la «timidité sociale» de 2 points sur l'échelle d'auto-évaluation des symptômes BSCL (Brief Symptom Checklist), l'estimation est tout autre, car l'évaluation des soins consiste à apprécier les changements que ceux-ci induisent dans l'état de santé du patient. Le fait qu'en psychiatrie les changements dépendent de trop nombreux facteurs (outre les soins, l'âge, le niveau d'éducation, le contexte familial, le statut social, les conditions économiques, etc.) rend la tâche plus difficile.

Malgré cet obstacle, l'Agence Nationale de la Qualité (ANQ) a mis sur pied un concept d'évaluation à travers des indicateurs qui ont été définis par un groupe d'experts psychiatres au niveau national, démarche à laquelle la Fondation de Nant a participé activement depuis 2007. Les axes d'évaluation retenus sont l'importance des symptômes (échelles HoNOS et BSCL), les mesures limitatives de la liberté (EFM) et les enquêtes de satisfaction.

Bien que la démarche et les outils de mesures ne fassent pas l'unanimité du corps médical, l'institution a introduit ces mesures dans ses pratiques. Ci-dessous un exemple des analyses et des informations qu'on peut tirer des mesures: l'évaluation des symptômes au moment de l'admission et à la fin de l'hospitalisation.

Le débat sur l'évaluation de la qualité des soins est donc ouvert, il reste aux cliniciens à s'approprier la démarche, à explorer ou à développer des outils et des concepts d'évaluation qui soient pertinents par rapport à leurs pratiques. Il est essentiel de développer, en lien avec la recherche clinique, une politique institutionnelle d'évaluation des pratiques qui permettra de montrer la qualité des soins face aux partenaires payeurs, l'Etat et les caisses maladies, mais, surtout, face au patient.

#### Evaluation HoNOS à l'entrée et à la sortie / Unité hospitalière de psychiatrie de la personne âgée 2014



## Ressources Humaines

Claudia Pateau-Bovey
Responsable RH

Courant 2014, la Direction de la Fondation de Nant a décidé de procéder à un important changement au niveau RH en passant d'un cahier des charges à une description de poste pour chaque collaborateur. Cette décision découle entre autres de la réflexion autour de la « nouvelle gouvernance » de l'institution.

Cette décision a pour objectifs

- de développer les talents et de mieux prendre en compte le développement professionnel de l'ensemble du personnel
- d'assurer l'évaluation des collaborateurs par le biais d'un entretien de développement dans le cadre d'un processus institutionnel transparent
- d'attribuer les responsabilités (décentralisation/délégation de compétences) en lien avec les contrats internes de prestations passés entre la Direction générale et les pôles.

Le processus complet, de la création des descriptions de poste au lancement des premiers entretiens de développement et à la mise en place du suivi de ces derniers, devrait s'étaler jusqu'à la fin du 1er trimestre 2016.

La description de poste est un document de quelques pages rédigés dans un langage simple, clair et précis. Il s'agit d'un outil qui simplifie et solidifie les bases de plusieurs activités en gestion des ressources humaines et présente des avantages tant pour l'employeur que pour l'employé.

Pour l'employeur, elle permet de

- servir de base au processus de recrutement
- clarifier les rôles et responsabilités de chacun
- servir de support lors de l'entretien annuel
- fixer des objectifs d'amélioration.

Pour l'employé, elle permet de

- clarifier son rôle et les attentes de l'institution
- connaître ses responsabilités, les tâches à assumer
- connaître les objectifs à atteindre, soumis à évaluation
- identifier les compétences requises.

La description de poste n'est pas un outil statique. Elle est appellée à évoluer en fonction des besoins de l'institution et de son plan stratégique.

#### Ressources humaines en quelques chiffres

Personnel	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Effectif au 1er jan.	350	350	384	401	435	430
Engagements	95	91	105	113	105	119
Départs	87	65	87	84	112	111
Effectif au 31 déc.	363	380	402	430	427	444
Nbre EPT moyen	244.9	251.9	260.7	275.2	287.2	286.9

Indicateurs	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Taux de rotation *	24.55	17.55	22.15	20.32	25.81	25.55	
Taux d'absentéisme	4.76	4.75	6.28	6.16	5.51	6.96	

<sup>\*</sup> Il s'agit du taux de rotation global comprenant tous les collaborateurs y compris ceux qui poursuivent leur formation, doivent quitter l'institution et dont les départs sont «prévisibles».

# Répartition des collaborateurs présents au 31.12.2014 Répartition par nationalité 5% 68% 68% 69% Hors Union Européenne 23 Suisse 304 Union Européenne 117

Total 444

# Comptes 2014

L'exercice comptable 2014 boucle avec un résultat excédentaire de CHF 803'164.-- ce qui correspond à 1.85 % du total des produits. L'augmentation des produits d'exploitation de 3.1% et celle des charges de 1 % expliquent le résultat annuel. Le taux de financement propre reste stable à 55 %.

COMPTE D'EXPLOITATION		2014 / CHF	2013 / CHF
	PRODUITS		
	Exploitation	41′064′089	39'783'293
	Investissements	1′781′984	1′894′674
	Hors exploitation	430′468	493'629
	Total	43'276'541	42′171′596

CHARGES		
Salaires	-33′404′029	-33′080′564
Autres charges d'exploitation	-6′332′749	-6′421′765
Charges d'investissements	-1′781′984	-1′881′670
Charges hors exploitation	-954′616	-478′240
Total	-42′473′378	-41′862′239

RÉSULTATS		
Résultat d'exploitation	1′327′311	280′964
Résultat d'investissement	0	13′004
Résultat hors exploitation	-524′148	15′389
Résultat total	803'164	309'357

BILAN	2014 / CHF	2013 / CHF
ACTIF		
Liquidités	5′107′431	3′311′766
Réalisables	7′397′830	7′556′780
Actifs immobilisés	11′268′050	11′219′274
Total	23′773′311	22'087'820

PASSIF		
Fonds étrangers	10'611'460	10′178′542
Fonds propres	13′161′852	11′909′278
Total	23′773′311	22'087'820



Rapport de l'Organe de révision au Conseil de Fondation sur le contrôle ordinaire des comptes annuels de LA FONDATION DE NANT à Corsier-sur-Vevey

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La FONDATION DE NANT, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation conformément aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies sionificatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'aud

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**INTERMANDAT** 

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumi

Lausanne, le 27 avril 2015 LBO/LBU/adr

/INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

rent BORGEAUD Jérôme BRIAN

Annexes : - comptes annuels

22

## Organes de direction

#### **CONSEIL DE FONDATION**

Président, M. Jean de GAUTARD Vice-président, M. Claude REY

#### Membres:

M. Jacques BESSON

M. Jacques CHAPUIS

Mme Stéphanie DELARZE

M. Philippe GROBETY

M. Angel GROS

M. Bernard KRAEHENBUHL

M. Robert MEIER

M. Christophe MILLIUS

M. Christian NEUKOMM

Mme Bernadette ROCHAT-HENCHOZ

Mme Christine SATTIVA SPRING

Mme Aline SCHUWEY

M. Claude SCHWAB

M. Béat STOLL

#### **COMITE DE DIRECTION**

Président, M. Daniel MAYER, Directeur général

M. Jean de GAUTARD, Délégué et Président du Conseil de Fondation

M. Claude REY, Délégué et Vice-président du Conseil de Fondation

M. Abba MOUSSA, Directeur médical ad interim

M. Raymond PANCHAUD, Directeur des soins

M. Thierry RUCHET, Directeur administratif & financier

#### **DIRECTION GENERALE**

M. Daniel MAYER, Directeur général

M. Abba MOUSSA, Directeur médical ad interim

M. Raymond PANCHAUD, Directeur des soins

M. Thierry RUCHET, Directeur administratif & financier

#### DIRECTION

Les membres de la Direction générale ainsi que:

Mme Christine GABELLA, Adjointe de Direction

M. Urs Corrodi, Médecin chef ad interim du Réseau de psychiatrie adulte

M. Stéphane Favre, Médecin chef ad interim du Réseau de psychiatrie adulte

M. Alejandro Rojas-Urrego, Médecin chef du Service de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

M. Jean Bergeron, Infirmier chef ad interim du Réseau de psychiatrie adulte

M. Michel Miazza, Infirmier chef ad interim du Réseau de psychiatrie adulte

M. Abba Moussa, Directeur médical ad interim et Médecin chef du Service de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée

Mme Françoise Gonzalez, Infirmière cheffe du Service de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée

Mme Marianne Cornaz, Chargée de communication

M. Marcos della Paolera, Responsable Qualité et projets institutionnels

Mme Magali Schlaubitz, Responsable Contrôle de gestion

#### CENTRALE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION PSYCHIATRIQUE DE L'EST VAUDOIS



Consultations de psychogériatrie **578** 

Unité hospitalière de psychiatrie de la personne âgée 1

Centres de psychogériatrie **57** 

Le Dispositif de Psychiatrie Transculturelle intervient dans la prise en charge des patients migrants pour l'ensemble du secteur.

Le Dispositif Mobile de Psychiatrie Communautaire intervient sur appel pour des personnes, de 14 à 65 ans, en difficulté psychique, dans leur milieu de vie.



# ORG

## Adresses utiles

#### **DIRECTION ET SERVICE DE GESTION**

Direction, communication, comptabilité, facturation, informatique, qualité, ressources humaines

Site de Nant

1804 Corsier-sur-Vevey

Tél. 021 925 27 27

Fax Direction 021 925 27 26, Fax Ressources Humaines 021 925 27 28

Courriel: fondation@nant.ch

#### CENTRALE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION PSYCHIATRIQUE DE L'EST VAUDOIS

0800 779 779 (taper 0800 + PSY PSY)

Dr Stéphane Favre, Médecin chef ad interim du Réseau de psychiatrie adulte

Gabriella Perroud, Infirmière responsable

#### DISPOSITIF DE PSYCHIATRIE TRANSCULTURELLE

Dr Javier Sanchis, Médecin responsable

Rue du Lac 92

1815 Clarens

Tél. 021 983 25 77

Courriel: dpt@nant.ch

#### DISPOSITIF MOBILE DE PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

Dr Urs Corrodi, Médecin chef ad interim du Réseau de psychiatrie adulte

Stella Lecourt, Infirmière responsable

Tél. 021 925 27 52

Courriel: dmpc@nant.ch

#### SERVICE DE PSYCHIATRIE ET DE PSYCHOTHERAPIE D'ENFANTS ET

#### D'ADOLESCENTS

Dr Alejandro Rojas-Urrego, Médecin chef

Christine Gabella, Responsable administrative

#### **POLICLINIQUES**

#### **CONSULTATION DE VEVEY**

Avenue du Général Guisan 26

1800 Vevey

Tél. 021 925 86 46 / Fax 021 925 86 40

Courriel: pppv@nant.ch

Dr Angeles Pérez Fuster, Médecin chef adjoint

#### **CONSULTATION DE MONTREUX**

Avenue des Alpes 66

1820 Montreux

Tél. 021 965 44 34 / Fax 021 965 44 35

Courriel: pppm@nant.ch

Dr Angeles Pérez Fuster, Médecin chef adjoint

#### CONSULTATION DE CHÂTEAU-D'OEX

Route des Chenolettes 4

1660 Château-d'Oex

Tél. 021 965 44 34 / Fax 021 965 44 35

Courriel: pppm@nant.ch

Dr Angeles Pérez Fuster, Médecin chef adjoint

#### CONSULTATION D'AIGLE

Chemin du Grand Chêne 1

1860 Aigle

Tél. 024 468 84 50 / Fax 024 468 84 51

Courriel: gchaigle@nant.ch

Dr Sylvaine Gamba Szijarto, Médecin associé

#### CENTRE THÉRAPEUTIQUE DE JOUR POUR ENFANTS

Chemin de Chamoyron 29

1806 Saint-Légier

Tél. 021 926 83 20 / Fax 021 926 83 29

Courriel: ctje@nant.ch

Dr Nicole Vingerhoets-Clerc, Médecin associé

Regula Delacrausaz, Responsable pédagogique

#### CENTRE THÉRAPEUTIQUE POUR PETITS ENFANTS

Chemin de Chamoyron 29

1806 Saint-Légier

Tél. 021 926 83 20 / Fax 021 926 83 29

Courriel: ctpe@nant.ch

Dr Nicole Vingerhoets-Clerc, Médecin associé

#### UNITÉ HOSPITALIÈRE DE PÉDOPSYCHIATRIE ET LIAISON

Service de pédiatrie

Hôpital du Chablais Site d'Aigle

1860 Aigle

Tél. 024 468 86 88 / Fax 024 468 84 51

Courriel: pppa@nant.ch

Dr Serge Sanchez, Médecin adjoint

Joëlle Jacquemoud, Infirmière responsable

#### PÉDOPSYCHIATRIE DE LIAISON

Hôpital Riviera Site du Samaritain

Département Mère-Enfant

Bd Paderewski 3

1800 Vevey Tél. 021 923 40 00

Dr Angeles Pérez Fuster, Médecin chef adjoint

#### DÉPART EST

Place de la Laiterie 1

1844 Villeneuve

Tél. 021 922 00 03 depart@nant.ch

Dr Alejandro Rojas-Urrego, Méd. chef du SPPEA

#### **RÉSEAU DE PSYCHIATRIE ADULTE**

Dr Urs Corrodi, Médecin chef ad interim
Dr Stéphane Favre, Médecin chef ad interim

Jean Bergeron, Infirmier chef ad interim Tél. 0

Michel Miazza, Infirmier chef ad interim

#### HÔPITAL PSYCHIATRIQUE ADULTE

Site Hospitalier de Nant

1804 Corsier-sur-Vevey

Tél. 021 925 27 27 / Fax 021 925 27 06

Courriel: hopital@nant.ch

Dr Urs Corrodi, Médecin chef ad interim

Michel Miazza, Infirmier chef ad interim

Unité de Joran

Adrien Utz, Infirmier responsable

Unité de Morabia

Rémy Volet, Infirmier responsable

Unité de Vaudaire

Julien Saudan, Infirmier responsable

Nathalie Gobert, Infirmière responsable de

l'équipe de nuit

#### CENTRE THÉRAPEUTIQUE DE JOUR

Rue des Vergers 2 1815 Clarens

Tél. 021 965 43 33 Courriel : ctj@nant.ch

Dr Philippe Guignard, Médecin adjoint

Francine Joliat, Infirmière responsable

#### UNITÉ DE RÉHABILITATION THÉRAPEUTIQUE

Avenue de Sully 2 1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021 973 22 22

Courriel: urt@nant.ch

Dr Philippe Guignard, Médecin adjoint

Yannis Bussy, Infirmier responsable

#### RESSORT

RESeau de Soutien et d'ORientation vers le

**T**ravail

Avenue des Alpes 66

1820 Montreux

Tél. 021 021 944 24 26

Courriel: ressort@nant.ch

Serge Delalande, Infirmier responsable

#### CENTRE DE PSYCHIATRIE INTÉGRÉE

Dr Stéphane Favre, Médecin chef ad interim Gabriella Perroud, Infirmière responsable

Gisèle Santschi, Psychologue adjointe

Rue du Lac 92 1815 Clarens

Tél. 021 983 25 77 / Fax 021 983 25 78

**CONSULTATION DE CLARENS** 

 ${\tt Courriel:cpic@nant.ch}$ 

#### CONSULTATION DE MONTREUX

Avenue des Alpes 66

1820 Montreux

Tél. 021 966 00 80 / Fax 021 966 00 81

Courriel: cpim@nant.ch

#### CONSULTATION D'AIGLE

Centre du Grand-Chêne

Grand-Chêne

1860 Aigle

Courriel : cpia@nant.ch

#### CONSULTATION DE CHÂTEAU-D'OEX

Tél. 024 468 84 50 / Fax 024 468 84 51

Route des Chenolettes 4

1160 Château-d'Oex

Tél. 024 468 84 50 / Fax 024 468 84 51

Courriel: cpia@nant.ch

#### **RÉSEAU DE PSYCHIATRIE ADULTE (SUITE)**

#### UNITÉS DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

Dr Nevena Vlajic, Médecin associé Jean Bergeron, Infirmier chef ad interim

#### UNITÉ AMBULATOIRE SPÉCIALISÉE

Avenue des Alpes 66

1820 Montreux

Tél. 021 965 44 65 / Fax 021 965 44 64

Courriel: uas@nant.ch

Dr Nevena Vlaiic, Médecin associé

Jean Bergeron, Infirmier chef ad interim

#### Bd Paderewski 3

#### SERVICE DE PSYCHIATRIE ET DE PSYCHOTHERAPIE DE LA **PERSONNE AGEE**

Dr Abba Moussa, Médecin chef et Directeur médical ad interim Françoise Gonzalez, Infirmière cheffe

#### EQUIPE MOBILE DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Suivi psychiatrique dans le milieu de vie des aînés

**0800 779 779** Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique de l'Est vaudois

Dr Jamal Aite, Médecin chef adjoint

Lina Tufo, Infirmière responsable

#### UNITÉ HOSPITALIÈRE DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Site Hospitalier de Nant

1804 - Corsier-sur-Vevev

Tél. 021 925 27 27 / Fax 021 925 27 33

Courriel: hopital@nant.ch

Dr Luc Feider, chef de clinique adjoint

Virginie Rambert, Infirmière responsable

#### CENTRE DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

#### Consultation et Hôpital de Jour de

#### Clarens-Montreux

Rue du Lac 92 1815 Clarens

Tél. 021 983 25 90 / Fax 021 983 25 78

Courriel: cpg@nant.ch

Dr Pedro Carrera, Médecin associé Lina Tufo, Infirmière responsable

#### **AZIMUT**

Rue du Molage 8

1860 Aigle

Tél. 024 468 55 00 / Fax 024 468 55 11

Courriel: azimut@nant.ch

Dr Nevena Vlajic, Médecin associé

Xavier Gottraux, Educateur responsable

Florentin Joris, Infirmier responsable

#### **PSYCHIATRIE DE LIAISON**

Hôpital Riviera Site du Samaritain

1800 Vevey

Tél. 021 983 25 30

Dr Abba Moussa, Directeur médical ad interim

#### Consultation et Hôpital de jour d'Aigle

Centre du Grand-Chêne

Grand-Chêne

1860 Aigle

Tél. 024 468 84 50 / Fax 024 468 84 51

Courriel: gchaigle@nant.ch

Dr Pedro Carrera, Médecin associé

Lina Tufo, Infirmière responsable

#### Consultation de Château-d'Oex

Route des Chenolettes 4

1660 Château-d'Oex

Tél. 024 468 84 50 / Fax 024 468 84 51

Courriel: gchaigle@nant.ch

Dr Djamal Aite, Médecin chef adjoint

#### **Centre Mémoire Est Vaudois**

Rue du Lac 92

1815 Clarens

Téléphone 021 983 25 70 / Fax 021 983 25 78

Courriel: cmev@nant.ch

Responsable: Dr Abba Moussa, Médecin chef

Responsable adjoint:

Dr Pierre Guillemin, Médecin chef,

CTR de Mottex – Blonay, Hôpital Riviera-Chablais

Issue d'une initiative privée en 1943, notre Institution est au santé mentale. Dans un esprit d'innovation et d'amélioration service des personnes souffrant de maladies psychiques, dans la région de la Riviera vaudoise. Reconnue d'intérêt public dès 1961, la Fondation de Nant assume une mission de Santé Publique à la demande de l'Etat de Vaud. Elle organise les soins hospitaliers psychiatriques de l'Est vaudois depuis 1968. Un mandat de 1985 redéfinit la sectorisation de la psychiatrie cantonale et charge la Fondation de Nant de l'ensemble des soins psychiatriques hospitaliers, intermédiaires et ambulatoires de la région. Notre institution s'organise dès lors en un réseau dynamique couvrant les districts d'Aigle, de Vevey, de Lavaux et du Pays-d'Enhaut, constituant ce qu'il est convenu d'appeler le Secteur psychiatrique de l'Est vaudois. Ses services de soins sont ouverts à tous, enfants, adolescents, adultes et personnes

#### **VALEURS FONDAMENTALES**

La démarche de la Fondation de Nant est empreinte d'un esprit et des compétences désaliénantes. d'humanisme vis à vis de ses bénéficiaires et de ses collaborateurs.

Son action de base consiste à soigner par une relation thérapeutique personnalisée, les patients confrontés aux problèmes psychiques qui bouleversent leur

La Fondation de Nant établit sa cohérence institutionnelle sur

une référence commune psychodynamique et psychanalytique. Son activité est fondée sur les compétences, l'engagement, l'implication et la responsabilisation de son personnel.

Elle vise l'amélioration permanente des connaissances et des pratiques relatives à la santé mentale, de façon à garantir un haut niveau de professionnalisme.

La Fondation de Nant s'engage à favoriser l'ouverture et l'accessibilité à ses services; elle lutte contre la discrimination des personnes souffrant de maladies psychiques et se soucie de leurs droits.

La Fondation de Nant est une institution de santé mentale. Pour les patients, les populations, les institutions et les organisations des régions qu'elle dessert, elle propose ses services de soins, de maintien et de promotion de la santé mentale. Elle se préoccupe de l'information de ses bénéficiaires. Elle veut encourager la compréhension des composantes de la santé mentale tant pour le maintien en bonne santé que pour les soins à apporter aux malades. Elle assure une formation permanente des professionnels de la santé intéressés aux questions de

continues, elle met en œuvre des moyens de recherche appliquée. Elle œuvre à la diffusion et à l'implantation de ses

#### PROJET

La Fondation de Nant élargit sa mission en se donnant un nouveau paradigme. A partir de son offre en soins psychiatriques dans un contexte régional, elle veut se développer en un centre de compétences et de référence en matière de santé mentale. Dans ce but, elle alloue ses ressources humaines, financières et technologiques avec le souci permanent d'améliorer la santé

La Fondation de Nant s'engage à maintenir la qualité humaine et performante des soins, tout en intégrant la complexité croissante des savoirs et les mutations de l'environnement. La référence psychanalytique garantit une éthique, une cohérence

Elle adopte des technologies en matière de communication pour diffuser l'information et améliorer la gestion des connaissances. Elle contribue à l'élaboration de nouveaux projets, favorise la prévention et la formation. Elle facilite l'accès à ses services et lutte contre la discrimination des personnes

> atteintes de maladies psychiques. Le personnel développe de nouvelles compétences dans le cadre de l'élargissement de sa mission : diversification des soins, des services, collaboration, partenariat et enseignement. Il s'engage à démontrer la qualité et le résultat de son travail. La sécurité au travail et la protection de la santé de ses collaborateurs font partie intégrante des prestations de la Fondation de Nant. Elle recherche un niveau élevé de santé et

> La Fondation de Nant recherche activement la collaboration d'autres partenaires du domaine de la santé. A terme, ceci doit permettre l'interpénétration des pratiques, le développement commun des projets et de nouveaux services.

Corsier s/Vevey, le 19 avril 2007

de sécurité au travail.

J. de Gautard, président du Conseil de Fondation

푠









1804 Corsier-sur-Vevey (Suisse) Tél. +41 21 925 27 27 www.nant.ch